

DÉPARTEMENT DU NORD

---*---

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

---*---

CANTON DE LE CATEAU

COMMUNE

BUSIGNY

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Classe découverte des élèves de CM2 en juin 2025.

Séance ORDINAIRE

27 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, sous la Présidence de Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 19 novembre 2024, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

14 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1^{er} adjoint, Christophe LEBRUN, 3^{ème} adjoint, Francine RICHEZ, 4^{ème} adjoint, Julien GOEMAERE, 5^{ème} adjoint, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

2 procurations : Nicole GOURMEZ à Didier MARÉCHALLE
Pierre CZERYBA à Julien GOEMAERE

2 absents excusés : Franck DEFOSSEZ, Angèle DUPUY

1 absente : Chloé GOMANNE

Secrétaire de séance : Madame Annie WYART.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire en 2025 le séjour « classe de découverte » sous la même forme que celui organisé en 2024.

Le séjour concerne 43 élèves de CM2 (34 de l'école Jacques Prévert, 9 de l'école Claude Bernard).

Les élèves de CM2 ne souhaitant pas participer au séjour, auront l'obligation d'être présents à l'école élémentaire.

Proposition d'organisation du séjour :

- Départ le samedi 7 juin et retour le vendredi 13 juin 2025
- Voyage en bus
- Séjour en Normandie, à TOURLAVILLE, espace Collignon situé en bord de mer, à 5km de CHERBOURG en COTENTIN, département de La Manche
- Pension complète
- Le centre dispose des agréments de l'Education Nationale et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Encadrement assuré par 6 adultes accompagnateurs
- Assurance annulation comprise

Les activités proposées sont :

- Char à voile, cerf-volant, visite de la cité de la mer de Cherbourg et du sous-marin « Le Redoutable », visite des viviers du Becquet, pêche à pied, découverte des écosystèmes

Proposition de participation financière des familles :

- 60 € pour un Quotient Familial de 0 à 600 €
- 160 € pour un Quotient Familial supérieur à 601 €

L'association AAPE participe financièrement à hauteur de 20 € par élève, reste à la charge des parents sera de 40 € ou 140 € suivant le Quotient Familial.

Budget prévisionnel du séjour :

Dépenses prévisionnelles	Participants	Coût uni-taire	Coûts	Recettes
Transport			4 465,00 €	
Hébergement/Séjour	43	449,00 €	19 307,00 €	
Activités	43	28,50 €	1 225,50 €	
Visites	43	11,50 €	494,50 €	
Transports pour visites			88,00 €	
Accompagnateurs (dont 4 gratuits, gratuité chauffeur)	2	332,50 €	665,00 €	
Garantie annulation enfants	43	19,40 €	834,20 €	
Garantie annulation adultes	6	14,40 €	86,40 €	

Recettes prévisionnelles	Participants	Coût uni-taire		
Famille QF 1	10	40,00 €		400,00 €
Famille QF 2	33	140,00 €		4 620,00 €
Participation AAPE	43	20,00 €		860,00 €
Participation communale				21 285,60 €

Total			27 165,60 €	27 165,60 €
Coût par élève à la commune				495,01€

Sur une base de 43 élèves, le coût à la charge de la commune sera de 21 285,60 € conformément au budget prévisionnel présenté qui représente un coût par élève de 495, 01€.

Il est proposé au conseil municipal de valider l'organisation de la classe découverte ainsi que le budget prévisionnel et d'inscrire au budget 2025, à l'article 6042 la somme de 21 285,60 € représentant la participation de la commune au séjour de la classe de découverte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le projet de séjour en classe découverte aux conditions proposées.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Annie WYART



Le Maire,
Didier MARÉCHALLE

